



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mardi 14 Avril 2015

Date de la convocation 07 Avril 2015	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Centre Aquatique Intercommunal du Clermontais - CLERMONT L'HERAULT
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.BERNARDI Olivier, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, Mme BENARD Bénédicte, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.RUIZ Salvador, M.GARCIA Jean, Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, M.BARON Bernard, Mme PRULHIERE Yolande, Mme BLANQUET Elisabeth, M.FABREGUETTES Bernard, M.PONCE Yvan, Mme PASSIEUX Marie, LACOSTE : M.SAN MARTIN Bernard, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.DIDELET Serge, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, Mme MALMON Sylvie, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.VALERO Claude, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, Mme GAVINET Isabelle, M.DUPONT Laurent, PERET : M.BILHAC Christian, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, SALASC : M.COSTES Jean, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>Mme REVERTE Françoise à M.BERNARDI Olivier, M.MALLET Denis à M.LACROIX Jean-Claude, M.DÔ Laurent à Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, Mme OLLIE Sophie à Mme PRULHIERE Yolande, Mme GREGOIRE Arielle à Mme BLANQUET Elisabeth, Mme ROBERT Laure à M.PONCE Yvan, M.BRUN Olivier à M.COSTE Bernard, Mme GUERIN Audrey à M.VALERO Claude.</p>

Objet : Contrat Enfance – Jeunesse avec la Caisse d’allocations familiales de MONTPELLIER pour la période 2014 – 2017.

Monsieur BARDEAU informe les membres du conseil communautaire que le contrat enfance - jeunesse est un contrat d’objectifs et de cofinancement, conclu pour 4 ans, entre la Caisse d’allocations familiales et la Communauté de communes du Clermontais comportant :

- ✓ Des objectifs de développement afin de poursuivre et optimiser une politique d’accueil enfance et jeunesse,
- ✓ Un cofinancement des actions nouvelles et celles développées dans un contrat précédent ayant pour objet de :
 - permettre aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale
 - répondre de façon adaptée au besoin des familles
 - valoriser un encadrement de qualité
 - favoriser l’intégration des jeunes, leur implication et leur participation sur le territoire
 - adopter une politique tarifaire accessible aux plus modestes
 - cibler le soutien sur les territoires les moins bien servis.

Il convient d'autoriser le Président à signer ce contrat 2014-2017.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le conseil ouï l'exposé de Monsieur BARDEAU, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le Contrat Enfance – Jeunesse à intervenir entre la Caisse d'allocations familiales de MONTPELLIER et la Communauté de communes du Clermontais pour la période 2014 – 2017 tel que présenté ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20150416-2015-04-14-11-DE
Date de télétransmission : 21/04/2015
Date de réception préfecture : 21/04/2015